

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-COEUR

SACRÉ-CŒUR, LE 16 DÉCEMBRE 2024

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur, comté de la Haute-Côte-Nord, la salle Le Cœur du fjord, le 16 décembre 2024, à 17 h 15, à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

PRÉSENCES : M<sup>me</sup> Lise Boulianne  
M<sup>me</sup> Nada Deschênes  
M<sup>me</sup> Valérie Dufour  
M. Philippe Roy M.  
Guillaume Lavoie

ABSENCES : M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour  
M. Janic Boisvert

Tous membres et formant quorum.

Assiste également à cette séance :

M. Jeannot Lepage, directeur général et greffier-trésorier

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M<sup>me</sup> Lise Boulianne, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 17 h 15.

Résolution 2024-12-481

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

#### **ORDRE DU JOUR**

**A. Vérification du quorum et ouverture de la séance ;**

**B. Adoption de l'ordre du jour ;**

**C. Administration générale :**

a) Adoption du plan triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027 ;

b) Adoption des prévisions budgétaires 2025 ;

**D. Période de questions**

**E. Levée de la séance**

**Administration :**

RÉSOLUTION 2024-12-482

**Adoption du plan triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027**

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur adopte les dépenses en immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 au montant de 6 992 900 \$, lequel est joint en annexe pour être versé aux archives de la municipalité.

RÉSOLUTION 2024-12-483

**Adoption des prévisions budgétaires 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** la Conseil Municipal de Sacré-Cœur propose un budget équilibré de 4 640 025 \$ pour l'exercice financier 2025;

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le cahier des prévisions budgétaires de la Municipalité de Sacré-Cœur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025, faisant état d'un budget équilibré de 4 640 025 \$.

RÉSOLUTION 2024-12-484

**Levée de la séance**

Il est proposé par M. Philippe Roy que la séance soit levée à 17 h 16.

\_\_\_\_\_  
Lise Boulianne, maire

\_\_\_\_\_  
Jeannot Lepage, directeur général  
et greffier-trésorier

PAR LES PRÉSENTES, JE, LISE BOULIANNE, MAIRE, APPROUVE  
TOUTES LES RÉSOLUTIONS DANS LE PRÉSENT PROCÈS-  
VERBAL.

\_\_\_\_\_  
Lise Boulianne, maire